

Défrichement de 1,7132 ha « Roure du Prat » sur
une superficie totale de 2,5580 ha sur
Commune d'Orgnac l'Aven
Parcelle 0A n°454

Découpage en nouvelles parcelles 0A n°818, 819, 820 et 821

SCI Thibaut

Demande de cas par cas

ZONE A DEFRICHER

ORGNAC L'AVEN – Situation de la zone faisant l'objet de la demande d'autorisation de défrichement

Parcelle 454 section A - surface totale : 2,5580 ha - surface à défricher : 1,7132 ha

SCI THIBAUT



Commune : ORGNAC-L' AVEN (168)	DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Section : A Feuille(s) : 000 A 03 Qualité du plan : Plan non régulier Echelle d'origine : 1/2500 Echelle d'édition : 1/1000 Date de l'édition : 09/02/2022 Support numérique :
N° d'ordre du document d'arpentage : 517J Document vérifié et numéroté le 09/02/2022 APTGC Privas Par M. ERIC MECHIN Inspecteur des Finances Publiques Signé	CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955) Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à Les propriétaires ci-dessus ont pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463. A, le	D'après le document d'arpentage dressé Par MME MICHEL HELENE (2) Réf. : 21.1495 Le 14/11/2021
Cachet du service d'origine : PRIVAS 1, ROUTE DES MINES BP 620 07006 PRIVAS CEDEX Téléphone : 0475661200 Fax : 0475661249 cdfp.privas@dgif.finances.gouv.fr	<p>(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.</p> <p>(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc ...).</p> <p>(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité expropriant, etc...).</p>	

454 devenue 818, 819, 820 et 821
818 est située en zone N
819, 820 et 821 sont situées en zone Ub

Extrait du plan
cadastral
du 9 Février 2022
Non mis à jour
sur le Géoportail
à ce jour

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
Le Cadastre, l'égalité territoriale et les infrastructures

geoportail-urbanisme

FICHE DÉTAILLÉE DE LA PARCELLE

Commune de Orgnac-l'Aven - Section 0A - Parcelle 0454

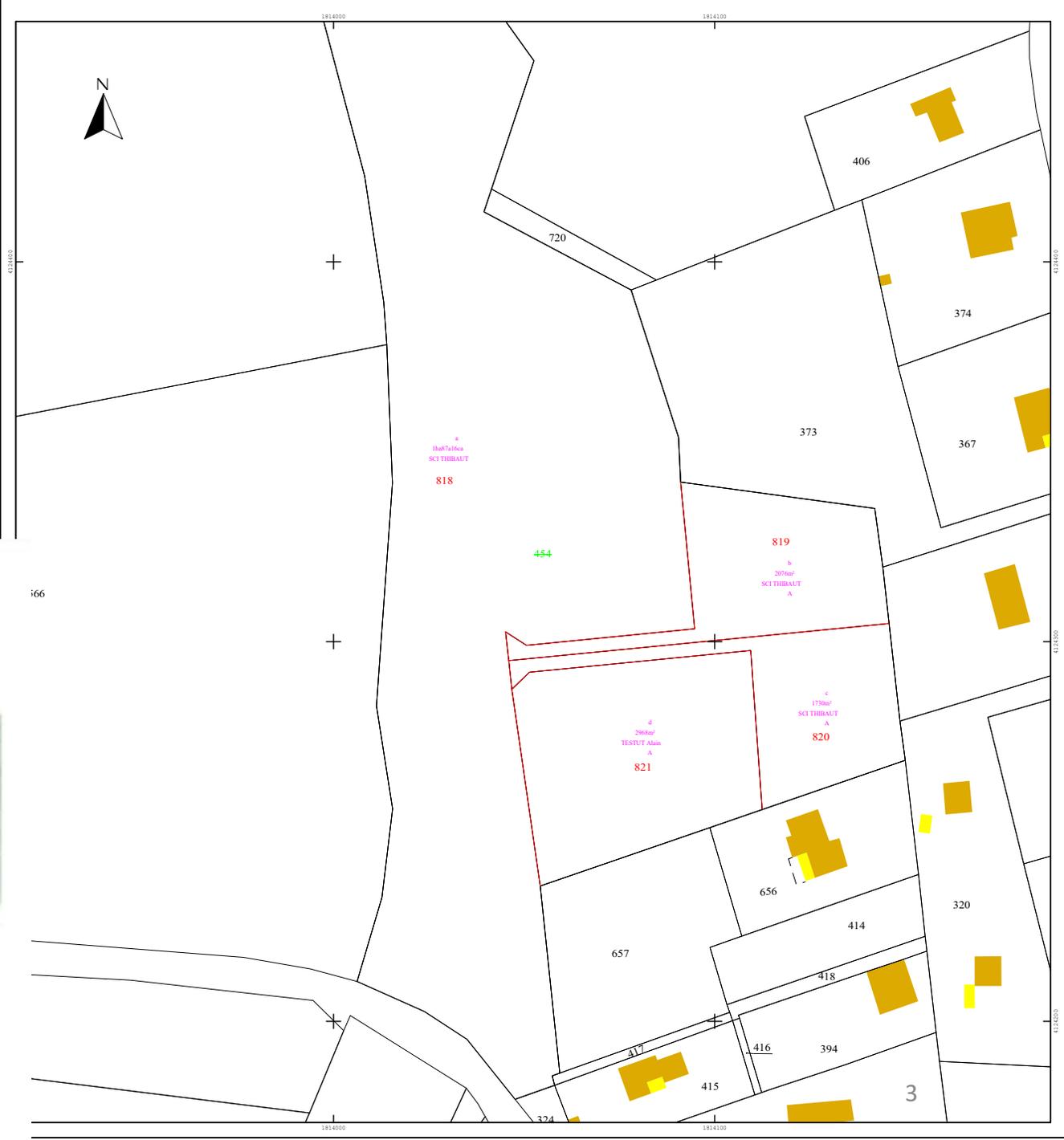
VUE DÉTAILLÉE DES DOCUMENTS D'URBANISME

Zonage(s)

- Parcelle classée N, N : Zone naturelle à protéger
- Parcelle classée Ub, Ub : Zone de densité moyenne

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

- SCOT ARDECHE MERIDIONALE



06/05/2022



PARCELLE CADASTRALE ✕

N° parcelle : 0454

Feuille : 3

Section : 0A

N° INSEE commune : 07168



819

2076m²

818

820

1730m²

821

2968m²



Échelle 1 : 1 100

06/05/2022 20 m

0373

0367

0438

0334

0296

0656

0320

0294

0657

0414

0418



Repères photographiques

Les photos ci-après
ont été prises
Le 7 Avril 2022

 Conduite d'assainissement

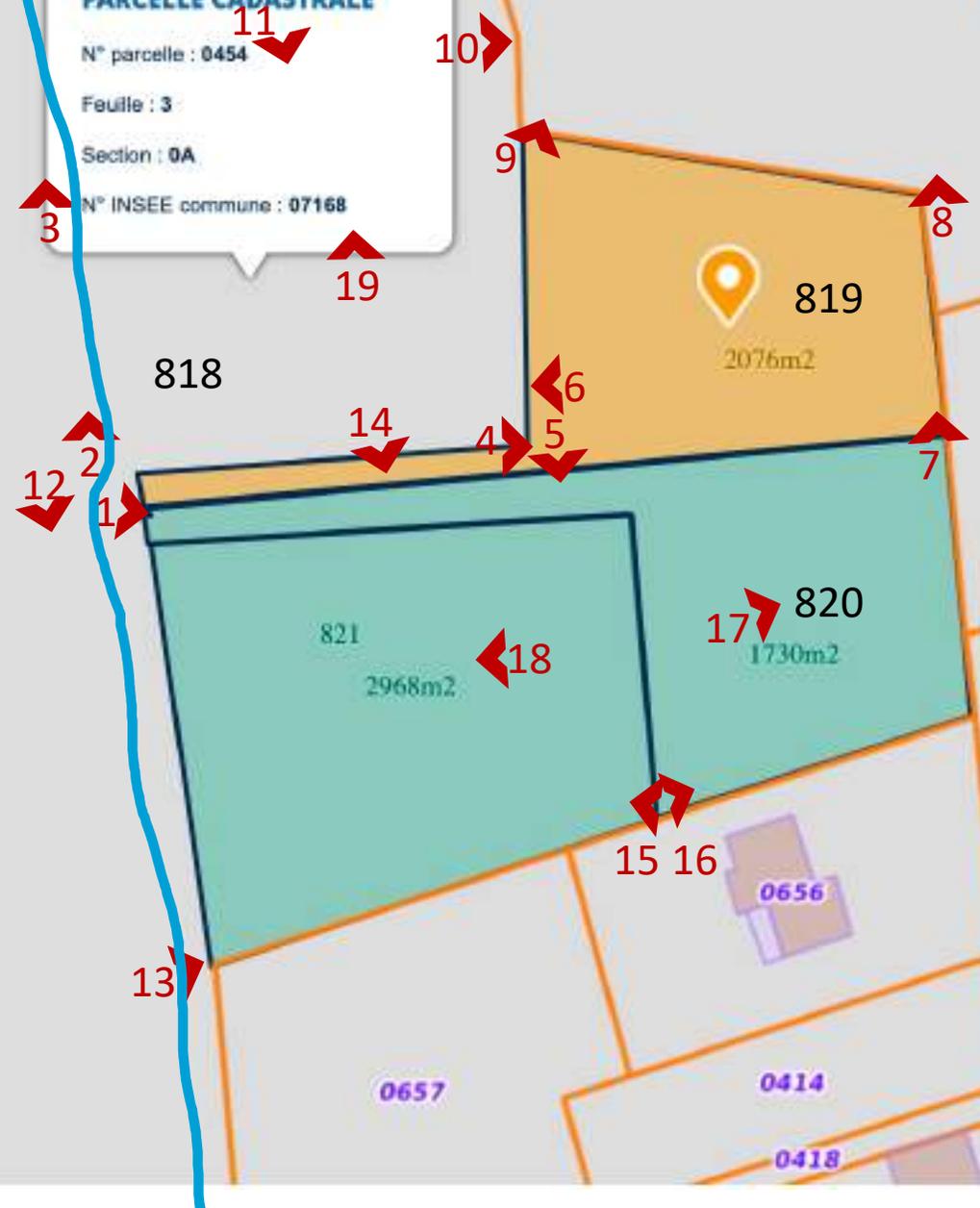
PARCELLE CADASTRALE ✕

N° parcelle : 0454 ¹¹ 

Feuille : 3

Section : 0A

N° INSEE commune : 07168



Échelle 1 : 1 100

06/05/2022  20 m



X Assainissement

Vue 1
Entrée
Terrain 819



06/05/2022

Vue 2
Chemin
Sur parcelle
454 818



06/05/2022

Vue 3
Chemin
Sur parcelle
454 818



06/05/2022

Vue 4
Haut chemin
Terrain 819
Vue Est



06/05/2022

Vue 5
Haut chemin
Terrain 819
Vue Sud
Limite 820 haut
/821¹⁰ bas



06/05/2022

Vue 6
Haut chemin
Terrain 819
Vue Ouest



06/05/2022

Vue 7
Borne
Sud Est
Parcelles
819/334



06/05/2022

Vue 8
Borne
Nord Est
Parcelles
819/373



06/05/2022

Vue 9
Borne
Nord Ouest
Parcelles
819/373



06/05/2022

Vue 10
Parcelle 373
Limite basse
du terrain



06/05/202

Vue 11
Parcelle
818
454



06/05/2022

Vue 12
Jonction des
4 parcelles
818 à 821



Maison
657

Vue 13
Parcelles
821/657



06/05/20

Vue 11
Parcelle 821
Chemin d'accès



06/06/20

Vue 15
Parcelle 821
Borne parcelles
656/657
Vers Ouest



06/05/2012



Maison
656

Vue 11
Parcelle 821
Borne parcelles
656/657
Vers Est 21



06/05/2022

Vue 17
Parcelle 820
Centre



Vue 18
Parcelle 821
Bordure 820



06/05/2020

Vue 19
Parcelle 818
Prolongement
Ouest 819/373



PARCELLE CADASTRALE X 9720

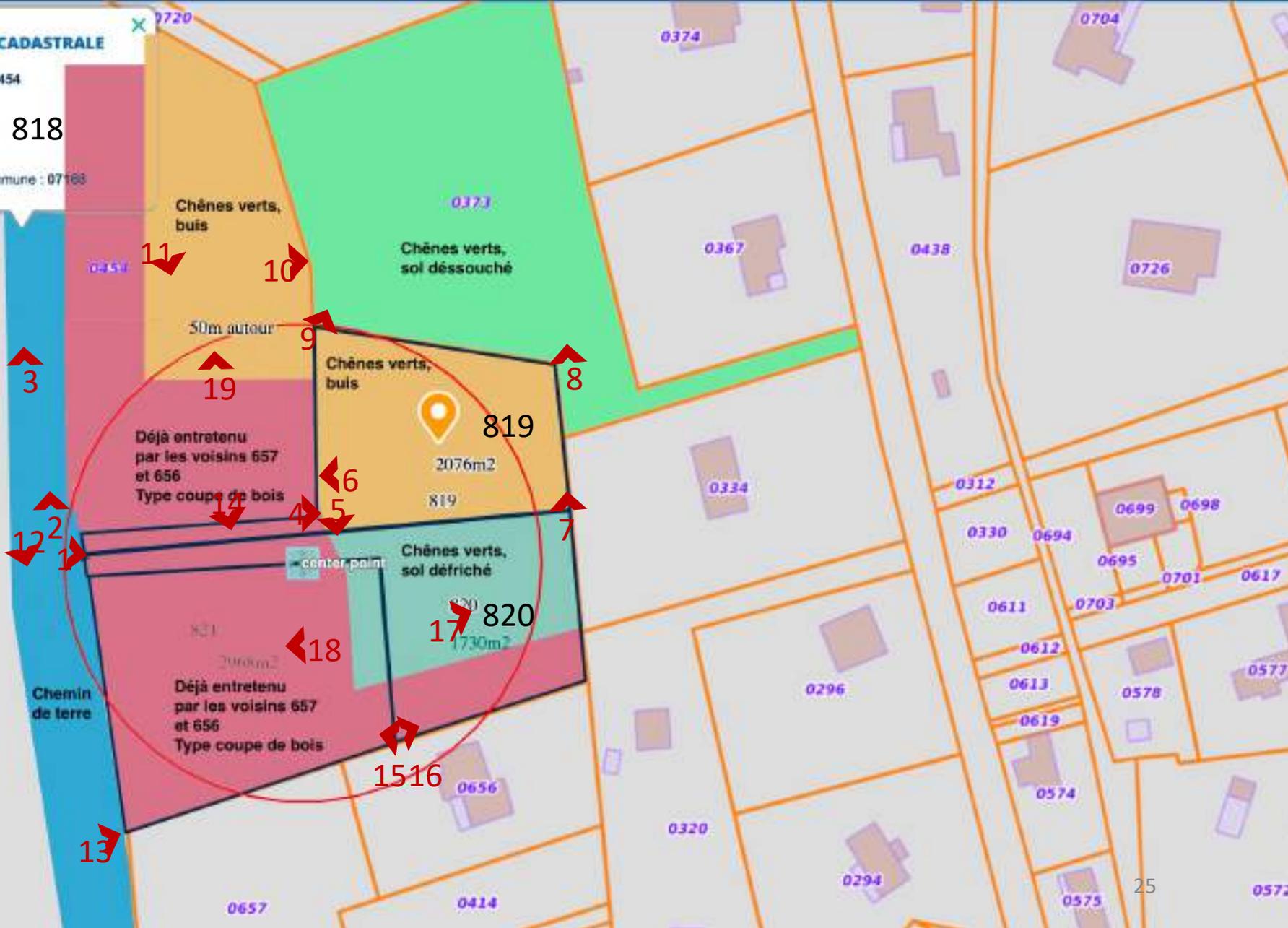
N° parcelle : 0454

Feuille : 3

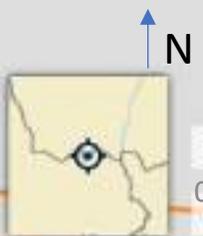
Section : 0A

N° INSEE commune : 07168

Récapitulatif
des types de forêts
Des photos précédentes
50m et + du point de référence
Parcelle 821



0566



Échelle 1: 1200

06/05/2022

20 m



PARCELLE CADASTRALE X 0720

N° parcelle : 0454

Feuille : 3

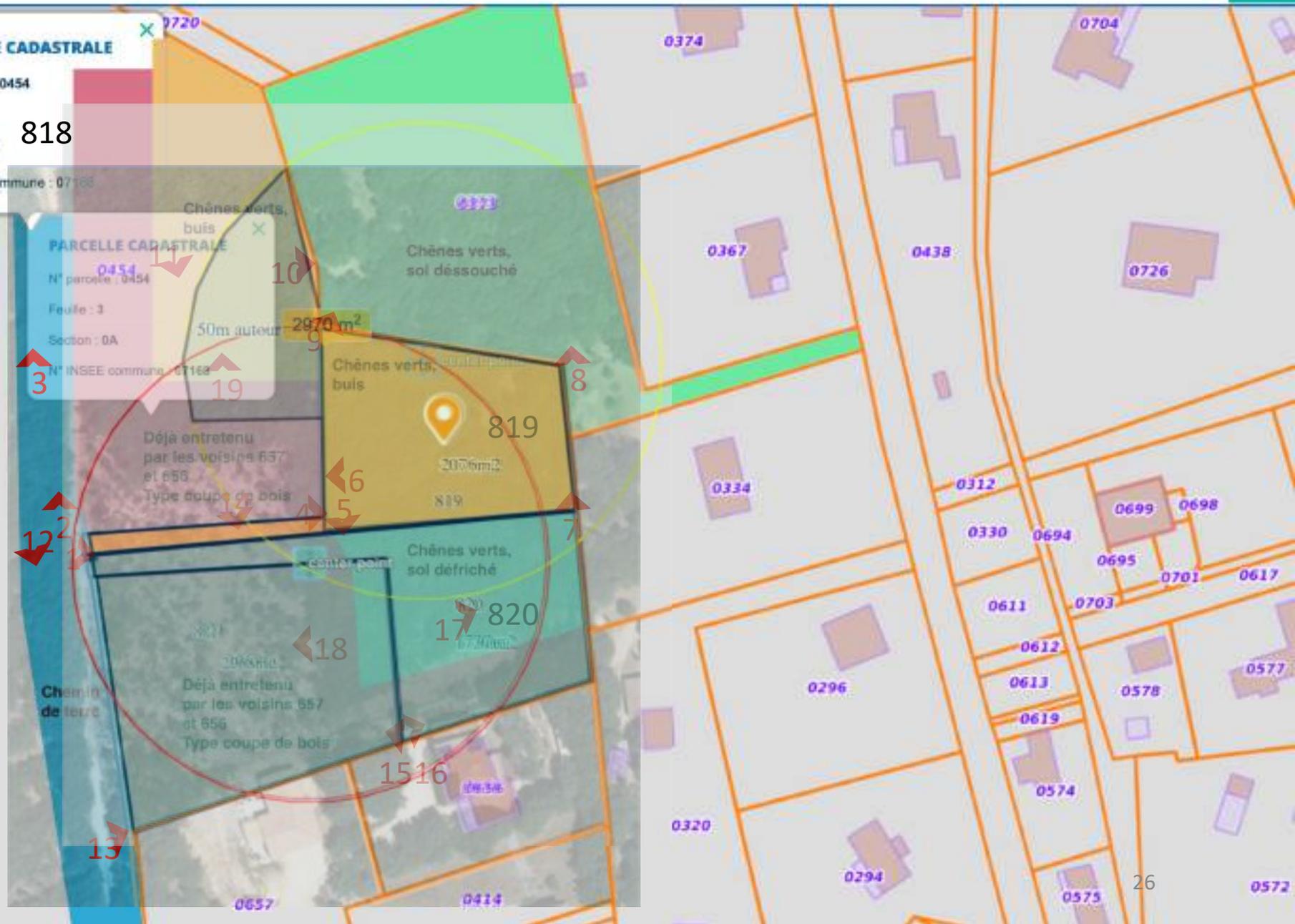
Section : 0A

N° INSEE commune : 07168

818

RECAPITULATIF GENERAL
des infos ci-dessus
(types de forêts et photos à l'appui)

50m et + du point de référence
Parcelles 821
et 819, la plus éloignée
limite Nord du terrain 819



N

Échelle 1: 1200

06/05/2022

0 20m